

PLONGÉE CITROUILLE / CARRIÈRE KAHNAWAKE



Date de l'activité : voir subaquatech.com/excursions

Heure du rendez-vous : info par courriel

Lieu du rendez-vous : à la carrière

Coût : 0\$ / 1 plongée

Niveau de plongée : Pour tous

Description du site

Située à deux pas de Montréal, cette carrière se nomme également la carrière Bédard, en raison du nom de son ancien propriétaire. Elle a été ré-ouverte à la plongée sous-marine en juin 2009, pour les certifications et la plongée libre. La carrière est taillée en étage à des profondeurs de 35, 70 et 100 pieds. À la profondeur de 35 pieds, la carrière possède une multitude d'arbres présents avant qu'elle ne soit inondée. Le sol est tapissé d'algues (courtes) où on retrouve brochets, achigans et perchaudes. L'attrait principal réside toutefois dans la beauté des murs verticaux, particulièrement en plongée de nuit. En remontant vers le nord, on croise de petits arbres submergés par la montée graduelle des eaux. Ils sont couverts de mousse et souvent de petits achigans se placent à différents niveaux.

Conditions de plongée

Mise à l'eau du quai. Profondeur de 30 pieds à 100 pieds. Visibilité pouvant aller jusqu'à 50 pieds. Aucun courant.

Notes

Sub Aqua Tech favorise maintenant un environnement sans fumée pour la santé de ses plongeurs. Il sera donc dorénavant interdit de fumer sur le bateau ou dans l'ère de regroupement sur le site. Apportez votre citrouille, votre fil ou corde et couteau de plongée ainsi que votre lunch. Tables de pique-nique et vestiaires pour se changer et se réchauffer sur place. Prévoyez des frais d'accès de \$20. Cette ancienne carrière est située sur le territoire de la communauté Mohawk. Vous êtes des invités sur leur territoire. Il faut donc faire preuve de respect. Il y a un dépanneur sur le site, veillez à ne pas recouvrir ses planchers de boue et d'eau si vous y allez. Important de vous inscrire même si l'activité est gratuite. **Présentation de votre certification de plongeur. de votre permis FQAS et votre formulaire d'acceptation des risques préalablement rempli OBLIGATOIRE. AUCUN FORMULAIRE DISPONIBLE SUR PLACE.**